



# LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

## Edito



Madame, Monsieur,

En cette période estivale qui amène sur notre territoire de nombreux visiteurs français et étrangers, je sais que ces personnes, ainsi que la population du pays d'Arles, pourront compter une fois encore sur les équipes du centre hospitalier pour satisfaire leurs besoins en santé.

Je remercie donc l'ensemble des services de soins et des secteurs médico-techniques, administratifs, techniques et logistiques qui seront présents pour maintenir entières nos capacités de prise en charge.

Comme vous le verrez, une attention toute particulière est portée dans ce numéro de La Lettre aux équipes travaillant en EHPAD auprès de résidents fragiles face à la chaleur. De même, je tiens à souligner le rôle du service des urgences qui sera très fortement sollicité avec un afflux de patients puisque les mois de juillet et août connaissent un véritable pic d'activité.

C'est dans ce contexte que voit les hospitaliers publics encore une fois particulièrement mobilisés, qu'une grande réforme de notre système de santé devrait être dévoilée à l'automne par le président de la République.

Celui-ci a annoncé qu'elle devrait contenir un large volet hospitalier et englober les questions de financement et d'organisation tant pour la médecine de ville que pour l'hôpital afin que notre système de soins puisse perdurer.

Dans l'attente et en ayant confiance dans les atouts et le collectif de notre établissement, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bel été.

Bien cordialement,  
Le directeur  
Laurent DONADILLE

## Le laboratoire de biologie médicale accrédité par le COFRAC



**Le Laboratoire de Biologie Médicale du centre hospitalier d'Arles**  
Un laboratoire accrédité

Une démarche qualité performante

Le LBM est engagé dans une démarche qualité afin de garantir au patient la précision et la fiabilité des résultats obtenus en laboratoire.

La certification : il s'agit de valider la mise en place de processus de travail.

L'accréditation : elle permet de valider que les laboratoires de biologie médicale appliquent ces principes.

Le LBM est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) au sein du laboratoire de biologie médicale du centre hospitalier d'Arles.

Les audits d'évaluation et d'accréditation conduits par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) au sein du laboratoire de biologie médicale du centre hospitalier d'Arles confirment, depuis 2015, la régularité de l'activité de celui-ci à la norme internationale homologuée NF EN ISO 15189.

Des résultats de comparaisons inter-laboratoires, contrôles internes de qualité et des autres moyens d'assurance de la qualité des résultats d'analyse. A l'issue de ces deux journées d'audit intenses, les auditeurs ont confirmé la qualité du travail effectué par le laboratoire. Le COFRAC a donc procédé à l'accréditation de plus de 70% de l'activité du service notamment pour les examens de biochimie, d'hématocytologie, d'hémostase et de sérologie infectieuse.

La Lettre adresse ses félicitations à l'équipe du laboratoire de biologie médicale qui reste par ailleurs mobilisée afin d'atteindre les 100% d'accréditation indispensable à la poursuite de l'activité au 1er novembre 2020.

D'ici là, rendez-vous est donné en Février 2019 pour la poursuite du processus notamment en Microbiologie et gaz du sang.

L'accréditation suivant la norme est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activité clairement défini et du bon fonctionnement du système de management.

L'audit d'accréditation qui s'est déroulé les 15 et 16 février dernier avait pour objectif de vérifier que les dispositions organisationnelles et techniques établies et mises en œuvre par le laboratoire pour assurer la qualité des prestations objets de la demande d'accréditation sont techniquement valides, adaptées aux prestations réalisées et conformes aux exigences de la norme.

Cet audit consiste principalement en l'examen :

- Des dispositions documentées (organisationnelles et techniques) et enregistrements du système de management, à partir des documents demandés au LBM préalablement à la visite ou consultés sur place ;
- De l'application de ces dispositions ;
- De la compétence des personnes réalisant tout ou partie des examens objets de l'accréditation (entretiens avec le personnel, observations) ;
- De la réalisation de tout ou partie des activités dans la portée d'accréditation revendiquée ;

## Sommaire

Plan canicule en EHPAD	P.2
Focus métier : médecin du travail	P.3
Travaux de l'IFSI-HFAS	P.4
Sécurisation des terrasses de l'EHPAD du LAC	P.4
Personnel médical	P.4
Date à noter	P.4
Comité local d'éthique territorial	P.4
Espace détente	P.4
Mouvements du personnel	P.4



La canicule exceptionnelle de 2003 a déclenché la mise en œuvre de plans spécifiques aux structures médico-sociales pour faire face aux méfaits de l'excès de chaleur tant diurne que nocturne.

L'année suivante est alors mis en place le Plan National Canicule intégré au plan bleu qui comporte quatre niveaux d'intervention : veille saisonnière, avertissement chaleur, alerte canicule et mobilisation maximale.

Révisé chaque année il est, pour l'année 2018, opérationnel du 1er juin au 15 septembre et est susceptible d'être prolongé en cas de conditions météorologiques le nécessitant. Les personnes âgées, plus exposées, font l'objet d'une surveillance toute particulière.

Au sein du Centre hospitalier d'Arles, deux documents guident les soignants dans la mise en œuvre de ce plan canicule : le « protocole des modalités d'organisation des EHPAD du centre hospitalier d'Arles dans le cadre du plan bleu » (MO.MDR.GE.005) et la « fiche d'instructions pour les périodes de chaleur » (MO.SAD.GE.005), tous deux accessibles sur la gestion électronique documentaire (GED) en saisissant « chaleur » dans la fenêtre de recherche. Ils sont complétés de fiches pratiques de suivi.

En cette période de canicule, La Lettre vous invite à consulter ces documents dont les principales actions programmées sont précisées ci-contre par Mme LE TIEC, infirmière coordinatrice de l'EHPAD du Lac.

### Les types d'épisodes de chaleur auxquels nous pouvons être confrontés

Ces épisodes sont regroupés sous le terme générique « vague de chaleur » qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire au sein de la population. Cette expression générique est cohérente avec les appellations utilisées au niveau international. Elle recouvre les situations suivantes :

● **Pic de chaleur** : exposition de courte durée (un ou deux jours) à une chaleur intense présentant un risque pour la santé humaine, pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de l'activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune ;

● **Episode persistant de chaleur** : températures élevées qui perdurent dans le temps (supérieure à trois jours) pour lesquels les IBM sont proches ou en dessous des seuils départementaux ; ces situations constituant un danger pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de l'activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune ;

● **Canicule** : période de chaleur intense pour laquelle les IBM dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs et susceptible de constituer un risque pour l'ensemble de la population exposée, elle est associée au niveau de vigilance météorologique orange ;

● **Canicule extrême** : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à fort impact sanitaire, avec apparition d'effets collatéraux ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique rouge. Pour chacune de ces situations les préfets, en lien avec les ARS, mettent en œuvre des mesures de gestion adaptées et appropriées aux caractéristiques de l'épisode (notamment à son intensité et sa durée) pour protéger les populations, notamment les plus vulnérables.

### Les équipes des EHPAD du Lac et Jeanne Calment en première ligne face à la chaleur



Les personnes âgées représentent une population à risque en cas de forte chaleur. Leur organisme est moins adapté à la chaleur que celui d'adultes en pleine santé. En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques et à la perte d'autonomie, la personne âgée présente une capacité réduite d'adaptation à la chaleur. Les seniors ont tendance à moins transpirer et donc, à beaucoup lutter pour garder une température constante.

A cela s'ajoute souvent une fonction rénale altérée qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct.

Les EHPAD du Centre hospitalier ont donc mis en œuvre des mesures particulières pour accompagner au mieux les résidents durant cette période estivale. La Lettre a rencontré Mme Francine LE TIEC, infirmière coordinatrice à l'EHPAD du Lac pour préciser les mesures mises en œuvre.

**La Lettre** : Quelles sont les mesures spécifiques mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie dans les EHPAD face à la canicule ?

**Francine LE TIEC** : L'établissement a élaboré une procédure spécifique, connue de tous les agents des EHPAD pour réduire les effets de la chaleur. Elle comporte des mesures en

matière d'hydratation mais aussi de locaux et d'état général. Concernant l'hydratation, les résidents sont incités à boire systématiquement de l'eau ou de l'eau gélifiée lors du petit-déjeuner, du repas de midi, du goûter et du dîner. De plus et de façon systématique, une distribution de boissons fraîches (jus de fruits, laitages, sirop, eau gélifiée) a lieu à 10h le matin, puis à 15h et à 18h l'après-midi.

Ces actions concernant l'hydratation sont complétées par des mesures touchant à l'environnement immédiat des résidents telles qu'aérer les chambres le matin de bonne heure puis de fermer les fenêtres et les volets avant que le soleil ne pénètre dans la chambre au plus tard à 9h30 ou encore favoriser l'aération nocturne en ouvrant le plus possible et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure. D'une manière générale, nous veillons à l'ombrage des terrasses et des façades les plus exposées au soleil et nous laissons fonctionner les systèmes de climatisation dans les salles à manger la nuit.

Enfin, lors des passages dans les chambres ou les lieux de vie, de l'eau est pulvérisée sur les visages et les autres parties découvertes du corps, actions complétées quand nécessaire par des rinçages de bouche notamment.

**La Lettre** : Quels sont les signes d'alerte pour les équipes soignantes ?

**Francine LE TIEC** : Ils sont nombreux : modification du comportement habituel, grande faiblesse ou grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer, étourdissements, vertiges, trouble de la conscience voire convulsions, nausées, vomissements, crampes musculaires, maux de tête (ndlr : cette liste n'est pas exhaustive cf. fiche EN.MDR.GE.010 accessible sur la GED). Devant l'apparition d'un ou plusieurs de ces signes, il convient d'alerter sans délai le médecin, de prendre rapidement la température corporelle, de rafraîchir le plus vite possible le résident et, s'il est conscient et lucide, lui donner de l'eau fraîche.

## Médecin du travail

Aussi connu sous l'appellation de médecin de prévention, le médecin du travail a pour principal rôle d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail, notamment en surveillant leur état de santé, les conditions d'hygiène au travail et les risques de contagion. La Lettre a rencontré le Dr Georges Garoyan, médecin du travail du centre hospitalier.



### Pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je suis Georges GAROYAN, médecin au sein du service de santé au travail du centre hospitalier d'Arles. Ma carrière professionnelle a débuté en tant que médecin généraliste à Arles pendant 10 ans. En 2005, j'ai décidé de m'orienter vers la médecine du travail en me formant en ergonomie, en toxicologie et en expologie (étude des méthodes et des techniques permettant d'évaluer les incidences sanitaires d'un risque environnemental sur une population donnée). A la suite de cela, j'ai exercé pendant 2 ans sur Nice dans le secteur de l'entreprise, puis 8 ans au sein de l'éducation nationale et enfin sur Salon de Provence. Je suis en poste au centre hospitalier d'Arles depuis août 2016.

### Quel est le rôle du médecin du travail ?

La mission première du médecin du travail est de veiller au bien-être des salariés et à l'amélioration continue de leurs conditions de travail. Cela passe par la surveillance de l'état de santé des agents en fonction des risques auxquels ils sont exposés et de la pénibilité de leur poste de travail.

## FOCUS MÉTIER

J'interviens aussi dans le cadre d'études d'environnements de travail (locaux) ou d'études de postes. C'est une mission de diagnostic et de conseil auprès de l'employeur afin d'adapter au mieux l'environnement de travail à la personne en poste (adaptation du poste existant, achat de matériel...).

Enfin, je suis tous les agents du centre hospitalier au travers de la visite périodique, avec une attention particulière pour les personnes de retour sur leur poste suite à un arrêt de travail de plus de 30 jours, une grossesse ou les personnes en arrêt depuis de longs mois. Je les accompagne afin d'anticiper au mieux leur retour et adapter (si nécessaire) leur poste à leur pathologie et difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Je ne travaille pas seul puisque je suis en relation constante avec la direction, l'encadrement et les partenaires sociaux.

### Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer en tant que médecin du travail ?

Le médecin du travail est en contact direct avec les agents, il se doit donc de connaître les risques propres aux différents métiers. Savoir diagnostiquer, alerter en cas de risques pour les agents et savoir mettre en place des solutions pertinentes sont également essentiels. Enfin et surtout, notre cœur de métier étant le soin, il se doit d'avoir une grande capacité d'écoute et d'empathie pour pouvoir aborder chaque situation du mieux que possible. Bien sûr, comme tout professionnel de santé, mes missions sont tenues au secret professionnel.

### Comment peut-on vous contacter ?

Par le biais de mon secrétariat au 04 90 49 29 09 ou par mail [medecine.travail@ch-arles.fr](mailto:medecine.travail@ch-arles.fr)

# OPÉRATIONS DE TRAVAUX

## Travaux de l'IFSI-IFAS



Pour l'IFSI du centre hospitalier d'Arles, le mois de juin, généralement synonyme de fin de période scolaire, est associé cette année au lancement de la dernière phase de travaux de réhabilitation financés par le Conseil Régional Paca. En effet, les travaux qui se dérouleront jusqu'à la prochaine rentrée permettront la réhabilitation de la plupart des locaux du bâtiment principal et

notamment l'amphithéâtre, l'ensemble des couloirs et zones de circulation, les salles de cours et les bureaux.

Cette opération de plus de 250 K€ permettra également l'aménagement d'une zone de stationnement pour les 2 roues et d'un préau extérieur qui abritera les fumeurs en temps de pluie et permettra de rendre non-fumeur l'espace couvert jouxtant le CAMSP afin d'éviter d'incommoder les enfants et les familles accueillies au sein de cette structure.

## Sécurisation des terrasses de l'EHPAD du LAC

Une opération de travaux est intervenue au cours du printemps au niveau des terrasses des 2ème et 3ème étages de l'EHPAD du LAC. En effet, celles-ci n'avaient pas été équipées de garde-corps au moment de leur conception, ce qui interdisait tout accès pour les résidents.



Des ferronneries de type « andalou » apportent désormais aux résidents une totale liberté d'aller et venir entre les espaces intérieurs et extérieurs des étages et leur offre une très belle vue sur le lac.

## Espace détente



En ce début d'été, 2 tables de pique-nique ont été installées (l'une sous la pinède et l'autre sur l'espace vert situé derrière l'arrêt de bus principal) et permettent aux agents et visiteurs désireux de profiter des jardins de l'hôpital et des températures estivales de faire une pause ou même de prendre leur déjeuner à l'extérieur.

## Date à noter

Mme Marie-Carmen CESARIDIS ORTA, artiste peintre et ancienne cadre de santé de l'établissement exposera ses toiles récentes aux cimaises de l'hôpital à partir du 3 septembre prochain. Son travail sera visible tous les jours jusqu'au 28 septembre.



## Personnel médical

Le Dr Cécile SIEGLER, praticien attaché au sein du service de diabétologie a quitté ses fonctions le 7 juillet 2018.

Le Dr Gaëlle BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE, praticien hospitalier en gastroentérologie a quitté ses fonctions pour rejoindre le 20 août le centre hospitalier de Chambéry.

La Lettre leur souhaite une belle réussite.

## Comité local d'éthique territorial

Date à noter pour la prochaine séance :

**Jeudi 18 octobre 2018**  
de 14h00 à 16h00

Salle de conférence  
de l'hôpital Joseph IMBERT

Thème de la séance :

« **Les Directives Anticipées**  
et la sédation profonde »



**La Brochure « Consultations Publiques »** vient d'être actualisée. Elle est à la disposition des patients et des visiteurs dans toutes les salles d'attente.

## La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 juin au 10 juillet 2018 :

Mmes Amel BENMOUSSA, Alicia RIVERA et Anaïs SANCHEZ (ASHQ), Mmes Maurane MARQUIS et Margaux TONNELIER (auxiliaire de puériculture), M. Yvan CAPARROS (technicien hospitalier), Mme Léa PETRUCCI (technicienne de laboratoire), Mme Inès EL HAGE (masseur kinésithérapeute) M. Alexandre MICHIELS (IDE), Mme Anne Claire MORMENTYN (IADE) et Mmes Maeva DA CUNHA et Pauline TOURET (sages-femmes).

## Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Mme Fatiha RABIH (ASHQ), Mmes Aurelie BENHARIRA, Alizée CAMPANA et Sylvia GARCIA (aides-soignantes), Mme Brigitte WESCHLER (technicienne de laboratoire), M. Edgar DEL PINO MATO (masseur kinésithérapeute), Mme Mandy BERTIN (IDE), Mme Régine VIGNAUD (cadre de santé enseignante), Mme Jocelyne BRUN (sage-femme cadre) et Mme Mélanie BON (psychologue).